

MAIRIE de SAINT SEVER CALVADOS

Tél. : 02.31.68.82.63

FAX : 02.31.67.95.15

**PROCES – VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 14 MAI 2007**

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'an deux mil sept, le quatorze mai, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMÉNOREL Claude, Maire.

Etaient Présents : MM DELASALLE Jean - LEVALLOIS René – Melle BOUVET Delphine – M. NOURRY Jean-Pierre : Maires-Adjoints ;

MM. ROUSSEL Louis - LECUYER Christophe - Mmes JOSSE Claudine - GIUDICELLI Nadine – M. POISNEL Jean-Luc

Absente Excusée : Mme VALLÉE Régine

Secrétaire de séance : Monsieur LECUYER Christophe

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et aborde l'ordre du jour.

I –

I - TRANSFERT de PROPRIETE du GYMNASSE à l'INTERCOM

Dans le cadre du transfert des compétences à l'Intercom Séverine, le Gymnase a fait l'objet d'une mise à disposition. Considérant que des travaux importants seraient à envisager, la question du transfert de la propriété de ce bien à l'Intercom se pose.

Suite aux explications fournies par Monsieur Jean-Pierre NOURRY qui fait partie de la Commission des Finances de l'Intercom Séverine, le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord de principe au transfert de la propriété du gymnase à l'Intercom Séverine, sous réserve que la réglementation en vigueur le permette. Il charge et autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches nécessaires et à signer l'acte de cession amiable.

II – RÉNOVATION de la SALLE des FETES

Suite à la consultation qui s'est déroulée début mars, le coût estimatif des travaux de rénovation de la salle des fêtes est évalué, sans le lot menuiserie qui n'a reçu aucune offre, à environ 45 000 euros.

Si certes ces travaux permettraient la poursuite de l'exploitation du point de vue de la commission de sécurité, il n'en demeure pas moins que les cuisines ne répondent plus aux normes actuelles. Des interrogations se posent alors :

1° - Doit-on réaliser les travaux prévus ou plutôt envisager de construire une salle neuve et mettre à disposition la salle actuelle à l'Intercom pour le judo ?

2° - Faut-il cependant faire le ravalement et les peintures des menuiseries côté rue (montant estimatif de 8 189.74 euros) ?

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'engager une réflexion en vue de la construction d'une salle neuve sur un terrain communal et de néanmoins procéder au ravalement de la façade côté rue ainsi qu'aux peintures des menuiseries.

III – OPTIONS FUTURES CONCERNANT le PLAN LOCAL d'URBANISME et les DIFFERENTS TRAVAUX

Comme suite à la réunion qui s'est tenue la semaine passée avec les Adjoints, Monsieur le Maire évoque les différentes questions soulevées, à savoir :

↳ **Terrain communal Michel** : il conviendrait d'établir un projet pour le changement d'attribution – exemple : construction d'une salle des fêtes, d'une école,...

↳ **Zone artisanale** : Doit – on la conserver ou la transformer en lotissement pour constructions collectives ou individuelles, peut-être étudier les conditions du plan Borloo (maisons à 100 000 euros) ?

Une réflexion globale doit être engagée : l'organisation et le développement futur de ces zones doivent être en mesure de justifier la transformation du POS en PLU.

↳ **Anciens locaux de l'Abbatiale** : Quelle option choisir ? (restaurant, gîte d'étape, logements...) Le conseil municipal semble favorable à la création d'un restaurant dans la salle annexe et demande de recueillir des renseignements quant aux aides susceptibles d'être obtenues avant de décider de la destination du bâtiment principal.

↳ **Mairie** : faut-il attendre la construction d'une nouvelle école pour la rénover ou seulement refaire les peintures de l'accueil et du secrétariat ? La réfection de l'électricité et de la peinture des bureaux est retenue.

↳ **Travaux de voirie**

- ✓ Aménagement de la place après la pose du réseau gaz
- ✓ Trottoirs rue Margerie
- ✓ Trottoirs rue de Beslon
- ✓ Entrée de bourg côté Est (route de Vire)

↳ **Réseau d'eau potable** : Un inventaire des réseaux à remplacer est à dresser afin de le transmettre au sigaz pour coordonner au mieux les travaux et utiliser le plus possible les mêmes tranchées.

La liste n'est pas exhaustive mais des engagements devront être pris dans les semaines à venir.

IV – QUESTIONS DIVERSES

----- **Fonds de solidarité pour le logement** : Par courrier en date du 10 avril 2007, le conseil général sollicite le concours des communes pour financer le Fonds de Solidarité pour le Logement destiné à aider les familles en difficulté à accéder à un nouveau logement ou être maintenues dans les lieux. Selon les propositions présentées, la contribution de la commune pourrait être estimée soit à 1435 habitants x 0.16 € = 229.60 € ou soit à 104 logements x 2.70 € = 280.80 €.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'une participation basée sur le nombre de logements soit une somme de 280.80 euros.

----- **Dédommagement de la SMACL** : Le conseil municipal accepte le chèque de la SMACL de 891.02 € en réparation des dommages subis au Pont Allais par le véhicule de Monsieur Nativelle, la somme correspondant au montant du devis accepté par l'expert.

----- **Demande de partenariat pour la 2^{ème} édition du trophée de la Forêt** : En vue de l'organisation du 2^{ème} trophée de la Forêt, le Vélo Club Bocage de Vire, par l'intermédiaire de Monsieur Pascal MELANIE, sollicite une contribution communale destinée à aider au financement de l'opération.

Le conseil municipal vote une subvention de 100 euros.

----- **Le Labomylette** : Pour sa troisième édition dans le canton, le Labomylette reprend la route à la rencontre des artisans et autres talents du bocage ; des expositions de photographies seront visibles dans les vitrines du bourg du 7 mai au 3 juin. Une proposition de participation communale de 350 euros est sollicitée pour boucler le budget estimé à 4 700 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une participation de 100 euros.

----- **Assemblée Générale des Anciens Sapeurs Pompiers** : Le lieutenant Louis Roussel, au nom de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Calvados, adresse ses remerciements à la municipalité pour le concours apporté lors de l'organisation de leur huitième rassemblement des Anciens.

----- **Elections législatives des 10 et 17 juin 2007** : Les bureaux de vote pour les prochaines élections législatives sont constitués de la façon suivante :

Dimanche 10 juin 2007 : Matin :	MM. LEVALLOIS-NOURRY-LECUYER-Mme JOSSE
Après-midi	MM LEMENOREL-ROUSSEL-Melle BOUVET-Mme JOSSE
Dimanche 17 juin 2007 : Matin	MM. LEMENOREL - Melle BOUVET - MMES VALLEE - GIUDICELLI
Après-midi	MM. DELASALLE-LEVALLOIS-ROUSSEL-POISNEL

----- **Divers**

* Madame Josse, dans le cadre du projet d'aménagement du circuit « Mémoire », évoque la mise en place d'une table d'orientation au lieudit « Le Mouton », l'aménagement d'un parking à proximité ainsi que la création d'un sentier sur la route de Beauregard. Une visite sera effectuée sur place pour examiner la faisabilité du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Saint-Sever-Calvados, le 15 mai 2007.

Le Maire :

Claude LEMÉNOREL